

SOCIÉTÉ MYCOLOGIQUE DE FRANCE

84, rue de Grenelle, PARIS

31 mars 1898

Monsieur et honore' Confere

J'ai l'honneur de vous
expedier dans cette lettre un
bon de poste de 42.⁵⁰
correspondant au prix de la
planche que vous avez eu
la bonte' de payer pour la
Societe Mycologique.

Truivy agrees, Monsieur et
honore' confere, l'assuram
de ma consideration la
plus distinguee

J. Costantini